

Lycée Pablo Neruda  
41 rue Henri Wallon  
38400 Saint Martin d'Hères

## Extrait du PROJET D'ETABLISSEMENT

Le projet d'établissement vise la réussite de tous en favorisant l'accès à la culture et en développant l'entraide.

Le projet d'établissement se fixe pour objectifs de:

- rendre l'élève acteur, autonome, responsable
- faire du lycée un lieu de travail, d'échanges, de vie, ouvert sur son environnement culturel, technologique et économique
- amener les élèves à la culture
- développer le pôle technologique.

Il se fonde sur cet extrait de la loi d'orientation de 89 sur l'école :

*« L'école a pour rôle fondamental la transmission des connaissances.  
L'école a pour but de former, grâce à une réflexion sur ses objectifs pédagogiques et à leur renouvellement, les femmes et les hommes de demain ; des femmes et des hommes en mesure de conduire leur vie personnelle, civique et professionnelle en pleine responsabilité et capables d'adaptation, de créativité et de solidarité. C'est pourquoi l'éducation doit développer chez le jeune le goût de créer, d'exercer des activités culturelles et artistiques et de participer à la vie de la cité. »*

### LES AXES DE PROJET :

1. Premier objectif : rendre l'élève acteur, autonome, responsable.

L'élève doit être responsable, conscient de ses droits et devoirs.

Nos actions concernent :

- l'accueil des élèves, des parents, des personnels.
- les règles de vie (absentéisme, droits et devoirs, E.C.J.S.)
- la place des délégués (élection, formation, bureau des délégués)
- la nécessité de créer l'envie d'apprendre et de susciter la curiosité intellectuelle (TPE, ...)
- l'accompagnement de l'élève dans la poursuite de la construction de son projet d'orientation dès la classe de seconde.

2. Deuxième objectif : faire du lycée un lieu de travail, d'échanges et de vie, ouvert sur son environnement culturel, technologique et économique.

L'élève fait partie d'une communauté dans laquelle doivent vivre ensemble et en harmonie, élèves, personnels de service, d'éducation, enseignants et personnels administratifs.

Nos actions concernent :

- le cadre de vie

- le rythme de travail (emploi du temps, heure de détente, heure banalisée)
- le soutien, l'entraide, les devoirs communs et la préparation aux examens
- l'accompagnement des élèves en difficulté.
- l'accès pour tous aux nouvelles technologies
- la poursuite et le développement :
  - des activités culturelles permettant l'accès des élèves aux théâtre, cinéma, opéra, conférence, exposition, stages et visite d'entreprises...
  - des activités socio-éducatives (foyer, clubs, UNSS)

### 3. Troisième objectif : amener les élèves à la culture

*école du spectateur théâtre et cinéma*

L'établissement recrute des élèves de milieu socio-culturel défavorisé et doit compenser en initiant les élèves pour en faire des spectateurs actifs critiques et avertis.

Les actions :

- Incitation au spectacle (Théâtre 12 spectacles proposés à 60 francs maximum, et cinéma)
- Stages de pratique théâtrale (improvisation, interprétation, commedia dell'arte)
- Analyse critique de spectacles
- Analyse de l'image pour la formation à la critique cinématographique
- Appel au concours de spécialistes pour les stages et pour des concours ponctuels

### 4. Quatrième objectif : développer le pôle technologique du lycée.

Pour faire connaître et resserrer les liens avec le monde industriel et technologique, l'établissement souhaite nouer des contacts plus étroits et s'inspirer dans son fonctionnement des méthodes et des techniques du monde industriel pour tendre vers la structure prévisionnelle proposée par le rectorat.

Les actions :

- Informations aux enseignants (professeurs principaux) sur les filières technologiques
- stages industriels d'une semaine pour les élèves de 1<sup>ère</sup>